
Procès-verbal de l'AGA tenue le 8 juin 2022 en visioconférence

Ordre du jour / Table des matières

1. Ouverture de la réunion à 19h00	2
2. Adoption de l'ordre du jour	2
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2021	3
4. Ratification de la terminologie des Règlements généraux	3
5. Présentation et approbation des états financiers au 31 décembre 2021	3
6. Présentation des activités 2021-2022	4
Activités reliées à l'eau	4
Qualité de l'eau: Sylvie Auclair, présentation Ève Bélanger	4
Les sédiments: Luc Ducharme, présentation Ève Bélanger	4
Activités reliées à la flore	5
Les bandes riveraines présentation de Ève Bélanger	5
Le myriophylle à épi présentation de Marcel Dunn	5
Les bouées présentation de Jean-Noël Leduc	6
Activités reliées à la faune	6
Bernaches et Ensemencement présentation de Dominique Jutras	6
Activités reliées aux membres et usagers et des communications	6
Membres et renouvellement, présentation de Colette Scalabrini	6
Communications présentation d'Érik Vigneault	7
7. Les sujets et les questions des membres	7
8. Élection au conseil d'administration	9
9. Mot de la fin	9
10. La levée de l'assemblée générale annuelle 2022	10

1. Ouverture de la réunion à 19h00

Mot de bienvenue de Lucie Borne, présidente de la SCLL et présentation des douze membres qui constituent le CA, des trois aide-administrateurs Luc Côté, Bertrand Scalabrini et Jean-Guy Bédard, ainsi que plusieurs bénévoles qui participent activement à la mission de la SCLL. Merci à tous, vous êtes extraordinaires.

La date de l'AGA est avancée cette année en raison des états financiers qui se terminent à la fin décembre et pour que ceux-ci reflètent la situation financière plus près dans le temps.

En deuxième partie de l'AGA, Ariane Orjikh, biologiste, présente les plantes aquatiques que l'on retrouve au lac Lovering.

Vérification du quorum: 60 participants en ligne

Le volet technique est expliqué par Luc Côté: Icône "lever la main" pour proposer ou appuyer une proposition. À l'aide de la fonction "chat", les discussions et/ou commentaires seront pris en notes par Danielle Beaudoin tout au long de l'AGA et de la deuxième partie.

Nomination d'un président d'assemblée et d'élection ainsi que d'une secrétaire d'assemblée et d'élection

Lucie Borne propose Jacques Hébert, pour le poste de président d'assemblée et d'élection et Jocelyne Gagnon, au poste de secrétaire d'assemblée et d'élection, appuyé par Luc Ducharme.

Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 01-2022

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Henneuse et appuyé par David Stevenson d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 02-2022

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2021

Chaque membre participant ayant reçu le procès-verbal approuvé par la présente résolution au moins vingt-quatre heures avant cette assemblée, et lecture des huit propositions votées l'an dernier, il est proposé par Bertrand Scalabrini et appuyé par Jean-Pierre Côté que le procès-verbal de l'AGA 2021 soit adopté avec la correction suivante: à la page 6, à la présentation de l'entretien sur le barrage au lac Lovering, au paragraphe Le rôle du barrage, la phrase devrait se lire comme suit: "Cette année est exceptionnelle, jamais vu si peu d'eau et cela depuis 1986".

Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 03-2022

4. Ratification de la terminologie des Règlements généraux

Présentation par Jocelyne Gagnon de la mise à niveau de la terminologie des Règlements généraux qui inclut les nouvelles technologies introduites en raison de la pandémie.

Il est proposé par Pierre Martineau et appuyé par Jacqueline Caboret de ratifier les Règlements généraux de la SCLL tel que présentés.

Accepté à l'unanimité, Prop. # AGA 04-2022

5. Présentation et approbation des états financiers au 31 décembre 2021

Présentation des états financiers par Gilles Tessier, trésorier. En résumé, la situation financière demeure très bonne. Voir les documents joints à l'invitation.

Il est proposé par André Bégin et appuyé par Yves Poirier d'approuver les états financiers se terminant le 31 décembre 2021 tels que présentés.

Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 05-2022

6. Présentation des activités 2021-2022

Quatre thèmes sont présentés: L'eau, la flore, la faune, les membres et les usagers / la campagne de sensibilisation.

Activités reliées à l'eau

Qualité de l'eau: Sylvie Auclair, présentation Ève Bélanger

Projets pour l'année 2022:

- Poursuivre les travaux en cours, prise d'échantillons:
 - Analyser la qualité de l'eau dans le lac, la transparence, la température et les matières en suspension.
 - Travailler en étroite collaboration avec le Réseau de surveillance volontaire des lacs.
 - Nouveauté: prise d'échantillons dans un tributaire à risque à la demande de propriétaires à l'affût d'une problématique.
 - Consolider notre équipe d'évaluateurs de détection de bactérie au lac Lovering.

Les sédiments: Luc Ducharme, présentation Ève Bélanger

Quelle est l'importance des sédiments ?

- Les sédiments forment la base des nutriments pour les plantes aquatiques qui nourrissent les poissons.
- Inquiétude envers l'activité humaine, agricole et urbaine autour du lac qui accélère l'apport des sédiments dans le lac.
- Mise en place de mesures pour ralentir l'apport de sédiments pour qu'il soit le plus naturel.

Projets pour l'année 2022:

- Comprendre l'inventaire de tous les ruisseaux et canalisations qui bordent le lac et avec la compréhension de leur localisation, identifier à l'embouchure de ces tributaires, quelle est la quantité de sédiments qui s'accumule et s'il y a une relation entre ces apports et la formation des herbiers de myriophylle.
- Retenir les services de RAPPEL pour connaître si les différents travaux déjà effectués au ruisseau Roy contribuent à la formation d'embâcles et si ces activités accélèrent la formation de sédiments. À la suite de l'obtention d'un rapport, un plan d'actions pourra être possible avec la contribution de divers

acteurs, tels la ville de Magog et les propriétaires de terrain et par la suite nous appliquerons à d'autres ruisseaux autour du lac.

Activités reliées à la flore

Les bandes riveraines présentation de Ève Bélanger

Projet en cours:

- Protection des bandes riveraines du lac Lovering.
 - La ville de Magog a engagé deux stagiaires qui observeront les bandes riveraines de tous les terrains ayant accès au lac Lovering.
 - Sensibiliser les gens à la réglementation, aux normes, sans donner de contravention.
 - Objectif: sillonner les rives de juin à août dans le but d'améliorer la qualité de l'eau.
 - Dépendamment des résultats obtenus, possibilité d'étendre l'expérience avec le Canton de Stanstead.

Le myriophylle à épi présentation de Marcel Dunn

Trois points abordés:

- Résumé de l'inventaire 2021 de RAPPEL des plantes dans le lac.
 - Nous constatons une diminution de 55 % par rapport à 2016. Quelles sont les causes de certains herbiers, principalement dans le secteur Marina et Grande-Allée ? Chaleur élevée ? Bas niveau de l'eau ? À ce jour, aucune réponse à cela.
 - Les efforts portent fruits, on continue la sensibilisation et la prévention.
- Demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère de l'Environnement qui comporte de nouvelles procédures d'admission. Ce permis autorise la SCLL à poser 30 000 m² de toile de jute échelonnée sur 3 ans, représentant environ 10 000 m² par année.
- Plan d'activités pour 2022:
 - Comité composé de 5 personnes, dont 4 responsables de secteur.
 - Solliciter les riverains pour la pose de toile de jute.
 - Sortir les sacs de gravier du lac.
 - Installation de nouvelles bouées de navigation conformes à Transport Canada et de pancartes diverses.
 - Sensibilisation des usagers au myriophylle à épi.
 - GROS merci à tous nos bénévoles qui contribuent à ce succès.

Les bouées présentation de Jean-Noël Leduc

Présentation de la signification des différentes bouées installées sur le lac, à l'aide de photos.

Activités reliées à la faune

Bernaches et Ensemencement présentation de Dominique Jutras

Bernaches:

- Caused la dermatite du baigneur et laissent des coliformes fécaux affectant la qualité de l'eau.
- Les clôtures installées sont très efficaces surtout au printemps à la période de reproduction.
- La SCLL détient une autorisation pour la stérilisation d'œufs au printemps. Merci aux bénévoles qui identifient les nids et permettent de diminuer la population qui s'installe sur place.

Ensemencement:

- L'ensemencement de truites brunes aura lieu à l'automne 2022.

Sur le site Web de la Société, vous pouvez indiquer vos prises reliées à l'ensemencement (variété, longueur, poids, etc.) ou partager l'identification des autres espèces qu'on retrouve au lac.

Activités reliées aux membres et usagers et des communications

Membres et renouvellement, présentation de Colette Scalabrini

- À ce jour, 560 nouvelles adhésions représentant 50 % de l'année dernière.
- Modes de renouvellement: Via le site Web de la SCLL ou par l'envoi du formulaire par la poste.
- Votre contribution permet de protéger le lac.
- Rejoindre les nouveaux propriétaires par le biais des recruteurs qui font du porte à porte. Les nouveaux recruteurs sont les bienvenus.

Communications présentation d'Érik Vigneault

Projet phare du comité des communications: Campagne de sensibilisation "Les Amis du lac Lovering"

- Campagne de sensibilisation: Éveiller les usagers à certaines pratiques qui ont des effets négatifs sur les usagers dont le Wakeboard. Les thèmes abordés sont le bruit, la vitesse, le lavage des bateaux, le myriophylle à épi et la courtoisie. Campagne qui démarre au cours des prochaines semaines et sera permanente dans le but de marteler un certain nombre de messages, année après année.
- Décision prise à l'automne 2021 par le comité de communication, à la suite d'un sondage réalisé auprès des membres de la SCLL qui se disent préoccupés par la qualité de l'eau, notamment, certaines nuisances sonores et la vitesse des bateaux.
- D'une dimension humaine, le groupe d'usagers "Les Amis du lac Lovering" est sensibilisé aux bonnes pratiques. Grâce à son logo de couleur rose magenta, nous souhaitons rendre la communauté visible. sur T-Shirt, fanion, autocollant, vous serez invité à les porter sans retenue.
- Mouvement collectif qui pourrait s'étendre à l'Association du lac Massawippi et autres lacs de la région. Message inclusif montrant que la communauté du lac est grande et déterminée.

Activités du comité:

- Communications régulières par le biais d'affiches sur les babillards, du site Web de la SCLL, de l'Infolettre et de la page Facebook.
- L'événement "3 heures sans moteur" aura lieu 2 à deux reprises cette année le 10 juillet et 14 août. À ne pas manquer.

7. Les sujets et les questions des membres

Q. Francine Asselin: félicitations, bonne organisation, facile d'y assister en semaine.

Q. Jacqueline Caboret: Est-ce que les bernaches sont susceptibles d'être atteintes par la grippe aviaire ? **R. DJ:** Tous les oiseaux sont à risque, concernant les bernaches on ne sait pas si certains de ces oiseaux ont été affectés par la grippe aviaire, pas de renseignements précis sur cette espèce.

Q. Est-ce que la SCLL a la possibilité de faire des démarches pour limiter la grosseur des embarcations ? **R. JNL:** On ne peut pas empêcher certaines grosseurs de bateau. L'enjeu est surtout les bateaux de type wakeboard qui remplissent leur cale d'eau pour que l'arrière du bateau s'enfonce et produisent les vagues que l'on voit, et les vides à la fin. On souhaite qu'ils soient responsables pour circuler dans les zones prescrites. La circulation des bateaux relève du Fédéral donc pas beaucoup de possibilités de réglementer la grosseur de bateau.

Q. Jacques Rousseau: À propos des bouées pour le surf, à l'effet qu'il ne doit pas y avoir de grosses vagues, pouvons-nous mettre des indications plus claires sur le lac? Est-ce qu'une patrouille pourrait aider ? **R. JNL:** Tant que la patrouille nautique de la MRC est présente, elle peut faire quelque chose, mais elle est présente 4-5 fois durant l'été. Quand vous voyez des gens qui ne respectent pas les règles, comme partir de la rive avec les cales pleines, sensibiliser dans la mesure du possible le propriétaire du bateau. **R. LB:** Les règlements de circulation viennent du Fédéral, d'où notre campagne de sensibilisation pour avoir un meilleur contrôle sur cet aspect.

Q. Christine Hamel: Propriétaire depuis de longues années, je suis inquiète de la situation du ruisseau Alger: du niveau de l'eau, de la sédimentation, le niveau du sol a monté depuis la réfection du ponceau chemin Légaré, beaucoup de terre a déboulée, provoquant une importante quantité de sédiment. **R. JNL:** Confirme la situation. Il mentionne qu'on ne peut pas retirer ces sédiments qui sont fort possiblement enrichis de minéraux, ce qui serait plus dommageable. On peut seulement vivre avec la situation, c'est la résultante d'un lac. **Q.** Mme Hamel souligne que ce sont des activités humaines qui ont provoqué la détérioration de ce coin. **R. LB:** Les pluies abondantes n'ont pas aidé, maintenant ça va se stabiliser. Ce qui est fait est fait, mais nous croyons que le pire est passé.

Q. Hélène Thérout: À la suite de la pose de toile, le myriophylle persiste, est-ce que les plantes résistent aux toiles ? Est-ce dans les ruisseaux et dans les milieux marécageux que l'on retrouve du phosphore, par exemple près du ruisseau Alger ? **R. LD:** Un de nos objectifs est de mieux comprendre la relation entre la sédimentation et la prolifération du myriophylle dans ces zones précises. Cette année, on va rajouter un suivi avec des plongeurs sur d'anciens herbiers pour s'assurer de retirer des boutures manuellement autour de la zone des toiles, et constater si des sédiments se sont déposés sur les toiles, On évolue dans nos pratiques afin de mieux gérer le myriophylle à long terme et prendre les actions nécessaires.

Q. Hélène Thérout: Est-ce que la SCLL continue de s'assurer d'un suivi environnemental au site sanitaire de Magog même s'il n'y a plus d'activité ? La Ville

de Magog s'assure de suivre les mesures et la Société s'occupe d'assurer un suivi avec la ville.

8. Élection au conseil d'administration

Ouvertures des mises en candidatures

Il y a sept membres qui terminent un mandat de 2 ans: Sylvie Auclair, Ève Bélanger, Lucie Borne, Jean-Noël Leduc, Colette Scalabrini, Gilles Tessier, Érik Vigneault.

Il y a donc 7 postes à combler. Les personnes suivantes présentent leur candidature:

- Sylvie Auclair, oui
- Ève Bélanger, oui
- Julie Dunn, proposée par Luc Ducharme, sec. Gilles Tessier, oui
- Jean-Noël Leduc, oui
- Pierre Morency, proposé par Marcel Dunn, sec. Gilles Tessier, oui
- Érik Vigneault, absent, cependant il a manifesté le désir de proposer sa candidature, oui
- Lucie Borne, ne renouvelle pas, demeure aide-administrateur
- Colette Scalabrini, ne renouvelle pas, demeure aide-administrateur

Le résultat de l'élection: Les 7 candidats sont élus, les 12 postes sont comblés. Proposé par Ève Bélanger et appuyé par Lucie Borne.

Élus à l'unanimité, Prop. # AGA 06-2022

9. Mot de la fin

Luc Ducharme remercie Colette Scalabrini, administrateur depuis 8 ans et qui ne renouvelle pas son mandat cette année au sein de la SCLL,

Aussi, présentation de deux vidéos hommage à Lucie Borne qui quitte la présidence de la SCLL cette année. Une vidéo de André Bélanger, ex-président et une vidéo de Jean-Noël Leduc, bénévole à la SCLL depuis 40 années.

Merci Colette et Lucie pour votre générosité envers le lac Lovering.

10. La levée de l'assemblée générale annuelle 2022

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Luc Ducharme et appuyée par Gilles Tessier à 20h30.

Accepté à l'unanimité, Prop. # AGA 07-2022

Jocelyne Gagnon,

bénévole - secrétaire

Le 27 juillet 2022